



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 17 mai 2016 — N° 172

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale de sensibilisation aux mucopolysaccharidoses.

Mme Jean (Chicoutimi) fait une déclaration afin de féliciter M. William Harvey, qui s'est illustré à la Super Expo-Sciences Hydro-Québec.

M. Busque (Beauce-Sud) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale de l'implant cochléaire.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la Compétition Hit The Floor à Lévis.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean Rousselle senior pour son engagement envers la communauté de Vimont-Auteuil.

17 mai 2016

M. Leclair (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Daoust, nommé Patriote de l'année par la Société nationale des Québécois du Suroît.

M. Huot (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de la Société culturelle de Vanier et le 20^e anniversaire du Centre d'art La Chapelle.

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Le Paradis des orchidées inc., lauréate de plusieurs prix à l'Orchidexpo, l'exposition internationale d'orchidées de Montréal.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Joseph Kruger II, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de féliciter Mme Renée Henry pour sa participation aux Jeux olympiques des arts.

À 13 h 54, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 02.

17 mai 2016

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Denis Hardy, ancien député de Terrebonne.

Dépôts de documents

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

Le Protocole (029) de 2014 relatif à la Convention sur le travail forcé, 1930, de l'Organisation internationale du Travail, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celui-ci.

(Dépôt n° 2194-20160517)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve le Protocole (029) de 2014 relatif à la Convention sur le travail forcé, 1930, de l'Organisation internationale du Travail.

(Dépôt n° 2195-20160517)

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

L'Avenant portant première modification à l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française, signé à Québec le 28 avril 2016, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celui-ci.

(Dépôt n° 2196-20160517)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Avenant portant première modification à l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française, signé à Québec le 28 avril 2016.

(Dépôt n° 2197-20160517)

17 mai 2016

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

L'Avenant portant seconde modification au Protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française relatif à la protection sociale des élèves et étudiants et des participants à la coopération, signé à Québec le 28 avril 2016, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celui-ci.

(Dépôt n° 2198-20160517)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Avenant portant seconde modification au Protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française relatif à la protection sociale des élèves et étudiants et des participants à la coopération, signé à Québec le 28 avril 2016.

(Dépôt n° 2199-20160517)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 avril 2016 par M. Bergeron (Verchères) concernant l'adoption d'un décret afin d'exclure un terrain d'une zone agricole pour la construction d'une école primaire à Val-des-Monts;

(Dépôt n° 2200-20160517)

La réponse à la question écrite n° 149 concernant les constats du Vérificateur général du Québec en lien avec des sommes supplémentaires qui auraient été accordées aux médecins lors de la conclusion de l'entente sur l'étalement des hausses salariales, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 16 février 2016 par Mme Lamarre (Taillon);

(Dépôt n° 2201-20160517)

17 mai 2016

La réponse à la question écrite n° 155 demandant un suivi sur l'état d'avancement des travaux sur le projet d'une corporation professionnelle pour les préposés aux bénéficiaires et des budgets alloués pour la réalisation de ce projet, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 mars 2016 par M. Paradis (Lévis).

(Dépôt n° 2202-20160517)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 13 mai 2016, que lui a adressée M. Sylvain Gaudreault, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Gaétan Lelièvre, député de Gaspé, à la fonction de leader adjoint de l'opposition officielle, en remplacement de Mme Agnès Maltais, députée de Taschereau, et de la nomination de Mme Lorraine Richard, députée de Duplessis, à la fonction de présidente du caucus de l'opposition officielle, en remplacement de Mme Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles, à compter du 12 mai 2016;

(Dépôt n° 2203-20160517)

Une lettre, en date du 17 mai 2016, que lui a adressée M. Sylvain Gaudreault, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Harold LeBel, député de Rimouski, de M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne, et de M. Sylvain Roy, député de Bonaventure, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale, et à la nomination de M. Stéphane Bergeron, député de Verchères, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 2204-20160517)

M. Ouimet, premier vice-président, propose que ces modifications à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La motion est adoptée.

Puis, M. le président dépose :

Les deux textes de loi adoptés par les membres de la 20^e législature du Parlement écolier, le 6 mai 2016;

(Dépôt n° 2205-20160517)

17 mai 2016

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 17 mai 2016;
(Dépôt n° 2206-20160517)

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 18 mai 2016, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 2207-20160517)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 17 mai 2016, a procédé à l'élection à la présidence de la Commission.
(Dépôt n° 2208-20160517)

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

Le rapport intérimaire de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 17 et 25 novembre 2015 ainsi que le 18 janvier 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard d'un mandat d'initiative portant sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.
(Dépôt n° 2209-20160517)

M. Tanguay (LaFontaine), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 27 avril ainsi que les 10, 11 et 12 mai 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 92, Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant diverses dispositions législatives.

(Dépôt n° 2210-20160517)

17 mai 2016

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Gaudreault, chef de l'opposition officielle, Mme Hivon (Joliette), M. Jolin-Barrette (Borduas) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE les députés de l'Assemblée nationale profitent de la tenue de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie pour affirmer leur engagement à lutter contre l'homophobie et la transphobie;

QU'ils unissent leur voix à celle de nos concitoyennes et de nos concitoyens, pour témoigner de notre volonté collective de continuer d'avancer sur la voie de l'ouverture et de l'inclusion, dans le respect des droits et des libertés de toutes et tous, sans égard à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre;

QUE l'Assemblée souligne la présence du drapeau arc-en-ciel sur l'une des tours de l'Assemblée nationale, afin de sensibiliser la population à la réalité de la communauté LGBT et qu'elle demande à l'Assemblée à ce que le drapeau arc-en-ciel soit hissé le 17 mai de chaque année en cette occasion.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

17 mai 2016

M. Drainville, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Charette (Deux-Montagnes) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le financement des partis politiques du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Surprenant (Groulx), conjointement avec Mme Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation présente une motion concernant l'économie du partage; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) présente une motion concernant le développement de projets éoliens en milieux habités et sur les terres agricoles; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 101, Loi donnant suite aux recommandations de la Commission Charbonneau en matière de financement politique, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le 24 mai 2016;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Directeur général des élections du Québec
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Femmes et démocratie
M. Claude Béland
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions
parlementaires de l'Université Laval et M. Éric Montigny
M. Jean-Pierre Kingsley

17 mai 2016

Groupe de recherche Corruption et Démocratie
Institut du Nouveau Monde

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé du Directeur général des élections du Québec soit de 30 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 60 minutes partagées ainsi : 30 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 18 minutes pour l'opposition officielle et 12 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé pour tous les autres organismes soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

17 mai 2016

QUE la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 24, 25, 26 et 31 mai 2016, à la salle du Conseil législatif;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Uber
Fédération des chambres de commerce
Institut économique de Montréal
Regroupement des jeunes chambres de commerce
M. Guillaume Lavoie, conseiller municipal de la Ville de Montréal
Union des municipalités du Québec
Conseil du patronat du Québec
Bureau de la concurrence du Canada
Ville de Montréal
Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi
Taxelco
Regroupement des intermédiaires de taxi de Québec
Regroupement des travailleurs autonomes – Métallos
Amigo Express
Bureau de taxi de Montréal
Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec
Association des limousines du Québec
Association haïtienne des travailleurs du taxi
Regroupement des propriétaires de taxi de Montréal
Chambre de commerce Montréal métropolitain
M. Jean-Marie De Koninck
M. Sidney Ribaux - Équiterre
Vélo-Québec
M. Louis Garneau
Association des policiers municipaux du Québec

17 mai 2016

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique.

17 mai 2016

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance publique afin de procéder aux auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard de l'étude du rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 18 mai 2016, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que, en 2016, seul un salaire horaire de 15 \$ ou plus permet aux personnes salariées à temps plein d'obtenir un revenu viable;

QUE l'Assemblée nationale s'engage à adopter d'ici la fin de la présente législature une loi sur le salaire minimum à 15 \$ de l'heure qui établira les critères pour son augmentation annuelle.

17 mai 2016

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal, ainsi que les amendements transmis par M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Mme Ouellet (Vachon) et M. Surprenant (Groulx).

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, l'amendement de M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, est adopté et les amendements de Mme Ouellet (Vachon) et M. Surprenant (Groulx) sont rejetés.

Le rapport amendé est adopté.

Adoption

M. Leitão, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 74, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015, soit adopté.

Après débat la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 74 est adopté.

À 16 h 05, à la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 17 h 30.

17 mai 2016

Les travaux reprennent à 17 h 30.

Adoption du principe

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 81, Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 18 h 01, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Villeneuve (Berthier) à M. Fournier, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, portant sur le sujet suivant : « La construction d'un aéroport à Saint-Cuthbert ».

À 18 h 14, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

17 mai 2016

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 81, Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 81 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 81 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 18 mai 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 19 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 mai 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON